

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 6 septembre 2023



13^e appels à projets TeMeUm : 36 projets lauréats

L'Office français de la biodiversité (OFB), organisme coordinateur et financeur du programme, ainsi que les partenaires de TeMeUm, têtes de réseaux des acteurs de la biodiversité ultramarine, sont heureux de présenter les 36 projets lauréats TeMeUm 2023. Ces projets portés par des associations, des collectivités et des établissements publics directement localisés en Outre-mer français, sont soutenus à hauteur d'une enveloppe totale de 399 630 €.



Dans le cadre du programme TeMeUm, les 13^e appels à projets en faveur de la biodiversité des Outre-mer français se sont ouverts du 7 mars au 14 mai 2023. TeMeUm propose un soutien financier à différentes initiatives : les micro-projets, les compagnonnages et les projets partenaires. Cette année, 80 dossiers de candidatures ont été déposés : 67 micro-projets, 10 compagnonnages et 3 projets partenaires. Les dossiers ont été instruits par les groupes d'instructeurs locaux des différents territoires ultramarins.

L'appel à micro-projets 2023 : 26 lauréats pour un montant cumulé total de 325 278 €

L'appel à micro-projets TeMeUm a pour but d'accompagner de petites initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité en Outre-mer ou de co-financer des actions de plus grande envergure. Le montant maximal accordé cette année est de 20 000 € pour des projets innovants ou favorisant un effet levier pour la biodiversité des territoires. La durée maximale des projets est de 1 an.



Répartition de l'enveloppe micro-projets par territoire

L'appel à compagnonnages : 7 projets lauréats pour une enveloppe de 25 966 €.

L'appel à compagnonnages TeMeUm vise à soutenir les acteurs de la biodiversité ultramarine dans leurs besoins de montée en compétence et d'échange d'expériences. Le compagnonnage se déroule sur une période d'une à deux semaines pendant laquelle un professionnel travaillant en faveur de la biodiversité est accueilli par une autre structure dans le but d'échanger ou d'acquérir des compétences sur un domaine spécifique commun. C'est un système de croisement des forces et d'immersion professionnelle. La structure qui bénéficie du compagnonnage doit être localisée en Outre-mer français et le binôme peut être constitué avec une structure de tout horizon géographique.



Répartition de l'enveloppe compagnonnages par territoire

L'appel à projets partenaires : 3 lauréats pour une enveloppe totale de 48 368 €

Le soutien aux projets partenaires TeMeUm ($\leq 20\,000$ €) a pour objectif d'appuyer les initiatives du « réseau TeMeUm » en faveur de la préservation de la biodiversité ultramarine. Seuls les membres de TeMeUm, les référents locaux ou leurs partenaires rapprochés sont éligibles à cet appel à projet.

Répartition de l'enveloppe des projets partenaires par territoire graphique



Retrouvez la liste complète des lauréats via [ce lien](#).

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Isabelle Cytowicz : 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

Contacts TeMeUm

temeum@ofb.gouv.fr

Romy Loublie, coordinatrice Te Me Um / romy.loublie@ofb.gouv.fr

Lea Masserey, animatrice Te Me Um / lea.masserey@ofb.gouv.fr